

*Le fédéralisme? Super état fédéral? Associations d'états souverains?* Edmond Orban, Hurtubise-HMH, Montréal, 1992, 170 p.

Claude Morin

Numéro 26, automne 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040360ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040360ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1189-9565 (imprimé)

1918-6592 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Morin, C. (1994). Compte rendu de [*Le fédéralisme? Super état fédéral? Associations d'états souverains?* Edmond Orban, Hurtubise-HMH, Montréal, 1992, 170 p.] *Revue québécoise de science politique*, (26), 193-195.  
<https://doi.org/10.7202/040360ar>

***Le fédéralisme ? Super état fédéral ? Associations d'états souverains ?***

Edmond Orban, Hurtubise-HMH, Montréal, 1992,  
170 pages.

Dans la conclusion de ce petit livre, l'auteur écrit avec raison que «les termes fédération et fédéralisme prêtent à confusion. Ils servent trop souvent d'étiquette pour des produits extrêmement différents. Il n'est donc pas aussi étonnant qu'ils suscitent des sentiments et des réactions aussi contradictoires».

Pourrait-il en être autrement au Canada ? Dans les milieux politiques et les médias — en fait, dans la population en général — ne parle-t-on pas encore improprement de la «confédération» canadienne ! Consolons-nous : certains Européens ne manifestent pas non plus la rigueur qui conviendrait. Loin de correspondre à celle dont nous avons expérimenté les applications, leur notion du fédéralisme se rapproche bien davantage de la confédération (autre terme à géométrie facilement variable).

Ce flou sémantique pour ne pas dire conceptuel paraît dû à au moins deux causes.

Même s'il perdure depuis des années, le débat politique canado-québécois n'a pas contribué à préciser ces notions autant qu'on aurait pu logiquement le penser. C'est même le contraire qui est arrivé parce que des politiciens, notamment les tenants du régime actuel, les ont traduites en fonction de leurs objectifs partisans. Qui n'a pas entendu cette affirmation récente, proférée à la manière d'une évidence ignorée, selon laquelle l'Europe de demain se construirait en s'inspirant du modèle fédéral ? Sous-entendu : «Comme le Canada d'aujourd'hui». Sous-entendu complémentaire : «Nous sommes déjà sur la voie de l'avenir; alors, pourquoi changer ?».

La seconde cause de malentendu vient de ce que le fédéralisme revêt des formes variées et variables — il n'y en a pas d'unique — et, s'il se trouve entre elles des similitudes, aucune de ces formes n'est identique à l'autre. Le fonctionnement du fédéralisme dans tel ou tel pays dépend des conditions qui ont présidé à son choix et des situations qui en ont ensuite façonné l'évolution. Si on peut s'inspirer d'expériences étrangères, il n'est pas nécessairement recommandé de les copier, pas plus qu'il ne le serait de rejeter le fédéralisme parce qu'il a failli dans le pays X ou de lui conférer des vertus intrinsèques étant donné son succès dans le pays Y.

Dans son premier chapitre, le livre d'Edmond Orban clarifie brièvement les termes en usage, exercice loin d'être superflu vu les débats encore à venir. Il précise entre autres ceux de déconcentration et de décentralisation souvent pris comme synonymes, et établit une utile distinction entre le fédéralisme intra-étatique — celui, familier, que nous connaissons, qui convient aux Canadiens anglophones et que le Québec remet en question — et le fédéralisme inter-étatique qui s'institue entre entités au départ souveraines. D'une nature bien différente, ce dernier supposerait, l'auteur le note, de profondes transformations systémiques. S'agissant du rapport Québec-Canada, on peut, par le contexte et avec un peu d'imagination, croire qu'il fait ici allusion à un lien de type souveraineté-association.

Il est toujours indiqué de se référer à l'histoire. L'auteur le fait dans deux chapitres, dont l'un, plutôt rapide, où il est question des cités grecques, des villes hanséatiques et des liges iroquoises. L'autre retrace la genèse de la confédération, éphémère, des treize États américains et explique pourquoi on y est «passé de la confédération d'États à la fédération avec un "super État"». Instructif.

Un chapitre plus technique, consacré au fonctionnement et à l'influence d'institutions comme les Cours suprêmes et les Sénats en régime fédéral, est précédé d'un autre, instructif lui aussi, comparatif et un peu démystificateur, sur l'État fédéral et ses caractéristiques essentielles dans quatre pays types : Suisse, RFA, USA et Canada. Le chapitre d'après, sur la construction européenne, devrait remettre à l'heure les

pendules de certains politiciens, à la condition, hélas nullement acquise, qu'ils lisent le livre. L'avant-dernier chapitre sur l'ex-URSS dite fédérale constitue une sorte de monographie succincte d'un cas d'espèce comportant de grandes leçons.

Des annexes complètent l'ouvrage. D'habitude on n'en parle peu dans les recensions, mais il y en a une qui mérite le détour. Il s'agit d'un extrait de la constitution de la République fédérale d'Allemagne, présentée des années durant, au Canada, à l'instar de la Suisse, comme un modèle de fédéralisme idéal. Idéal pour les Allemands peut-être, mais la prépondérance du gouvernement central y est telle qu'on doit, c'est un euphémisme, douter de sa pertinence en ce qui a trait au Québec. Un mythe de moins.

D'un registre différent, le livre d'Edmond Orban poursuit la réflexion qui nous a valu son ouvrage d'il y a une dizaine d'années sur, c'était son titre, *La dynamique de la centralisation dans l'État fédéral*.

Claude Morin

*École nationale d'administration publique*